

Le personnel de soutien au coeur de la réussite éducative – 7 novembre 2016

Ce lundi, une grande part de l'assemblée des personnes déléguées de la section des Patriotes (soutien), à laquelle ont participé un peu plus de 40 personnes, a été occupée par la consultation sur la réussite éducative menée en ce moment par le ministère de l'Éducation.

Parce que force est de constater qu'il y est bien peu question du personnel de soutien. Les axes de réflexion et les pistes d'action du gouvernement concernent principalement le personnel enseignant, les parents, les directions.

« Il y a bien quelques mots lorsqu'il est question du service direct à l'élève pour les élèves en difficulté, les techniciennes en éducation spécialisée, par exemple. Mais silence sur les éducatrices en service de garde, les concierges, les secrétaires, les ouvriers manuels. Si le ministre n'en parle pas, vous imaginez à quel point il est difficile de sensibiliser, notamment les médias, aux enjeux qui nous touchent dans le réseau de l'éducation. C'est ce qu'on fait, nous, au Syndicat de Champlain », a lancé Éric Gingras, président du Syndicat de Champlain, en ouverture d'assemblée.

Après une brève mise en contexte, il a rappelé les modalités des rencontres régionales de la consultation sur la réussite éducative. En Montérégie, le rendez-vous est à Valleyfield le 14 novembre prochain.

« Le ministre veut consulter le public, les groupes d'intérêt liés à l'éducation ou non (!), les parents, les entreprises et le personnel de l'éducation. Mais, il y a beaucoup de syndicats... Il semble que ce soit un problème parce qu'ils ont décidé de n'octroyer que 10 minutes par rencontre régionale pour l'ensemble des syndicats ! En ce qui nous concerne, nous considérons que Champlain doit pouvoir prendre la parole. Nous représentons 10 000 membres en Montérégie, du personnel de soutien et enseignant et Valleyfield est sur notre territoire ! », a soutenu Éric.

Puis, il a expliqué que la deuxième portion de la rencontre est consacrée à la parole des citoyens: parents, groupes communautaires, gens du milieu des affaires, etc. « Au Québec, tout le monde peut parler d'éducation parce que tout le monde est allé à l'école ! Nous aurons donc aussi des membres du personnel de soutien et enseignant qui participeront aux discussions en tables rondes, parce que l'éducation, on s'y connaît ! »

Un questionnaire préparé par le ministère est disponible sur le site des consultations. « Je vous invite fortement à aller répondre au questionnaire en ligne, après avoir lu notre mémoire. Parce que le questionnaire est orienté pour que le ministère puisse obtenir les réponses qu'il souhaite avoir », de dénoncer Éric Gingras.

Le Syndicat déposera aussi un mémoire. Les personnes déléguées ont d'ailleurs pu prendre connaissance d'un extrait contenant les 21 recommandations qui seront présentées par le Syndicat. Un argumentaire détaillé est disponible dès maintenant sur onsyconnait.com et la version complète du mémoire y sera déposée lundi 14 novembre.

Des recommandations qui concernent le soutien

Au nombre des propositions du mémoire concernant le personnel de soutien, une a tout particulièrement fait réagir la salle, soit la recommandation du maintien de l'identification et des services aux élèves, même hors des heures de classe. Quiconque assiste aux assemblées des personnes déléguées de la section sait à quel point il s'agit d'un irritant majeur, spécialement pour les éducatrices en service de garde !

Puis, les délégués ont aussi apprécié que soit recommandé d'assurer un nombre d'heures de travail suffisant pour accomplir de façon professionnelle le travail requis et de mettre fin à la privatisation des services rendus par le personnel de soutien.

« Une chance pour tous, avoir de meilleurs services et de meilleures conditions de travail pour tout le personnel, c'est ce que nous présenterons au ministre. Mais notre crainte, c'est que le ministre ait déjà écrit ses conclusions et que la consultation ne soit qu'une façon de faire ce qu'ils n'ont pas pu faire par les conventions collectives. Ce qui nous inquiète notamment, c'est qu'il n'y ait pas d'investissements supplémentaires prévus en éducation, seulement des réaménagements de ce qu'il y a déjà dans l'assiette. Nous pensons que c'est le mauvais chemin et il faut interpellier le public là-dessus. »

La question de la précarité a également suscité beaucoup de réactions parce qu'il s'agit d'un élément particulièrement sensible chez certaines catégories du personnel de soutien. Après plusieurs interventions, il a été proposé que le personnel de soutien soit ajouté à la recommandation visant à accélérer l'accession à la permanence pour les enseignantes et enseignants.

Guylaine Bachand, vice-présidente de la section des Patriotes (soutien), a d'ailleurs indiqué que pour l'année 2015-2016, pour l'ensemble des trois secteurs, seulement 47,2 % du personnel ont des postes à temps plein à la Commission scolaire des Patriotes.

« Et pourtant, dans les services directs aux élèves, alors que les besoins sont criants - techniciennes en éducation spécialisée, service de garde, interprètes, préposées aux élèves en difficulté, techniciennes en travail social - seulement 32 % occupent des postes à temps plein. 35 % ont 15 heures et plus par semaine et 33 %, moins de 15 heures. Sans compter les quelque 180 surveillants de dîneurs qui ne comptent même pas dans les compilations comme temporaires parce qu'ils n'ont que 5 à 8 heures par semaine. »

Pour la suite de l'assemblée, une analyse du mouvement de personnel 2015-2016 a été expliquée aux délégués, révélant une problématique sur des postes de PEH qui requièrent pourtant des tâches de TES. Le sujet sera traité dans un Info-soutien prochainement. Un bilan de la tournée des établissements, un retour sur les instances et les écoles sans délégué ont notamment occupé la suite de la rencontre.